
Langue et politique au Nouveau-Brunswick

par Emery M. Fanjoy

Soixante pour cent de la population du Nouveau-Brunswick est anglophone, dont la majorité est d'origine britannique et de tradition loyaliste. Trente-deux pour cent de la population est francophone, d'origine acadienne dans la plupart des cas. Cinq pour cent de la population a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais.

Une révolution sociale tranquille est en cours au Nouveau-Brunswick depuis environ 25 ans. Sous son influence, la province cesse d'être dominée par les citoyens anglophones et devient une province où il n'existe pas de prédominance linguistique. La politique linguistique du Nouveau-Brunswick renforce maintenant le caractère unique de la province. Dans tous les aspects essentiels de l'administration publique, les deux langues officielles se trouvent sur un pied d'égalité devant la loi.

Sur le plan opérationnel, cette nouvelle relation entre les langues n'est pas tout à fait en place. Les services publics ne sont pas encore offerts comme il se doit dans les deux langues dans toutes les régions. Les Francophones sont sous-représentés dans la fonction publique. Ils ne peuvent pas travailler facilement dans leur langue. Certaines municipalités et certains services d'utilité publique n'ont pas très bonne réputation en ce qui concerne leur capacité de servir le public dans la langue de son choix.

Des progrès étonnants ont toutefois été réalisés dans la mise en oeuvre des politiques et de la nouvelle vision qu'elles sous-entendent. Des faits et des exemples en attestent. La réalité et les attitudes dans la province se sont transformées par rapport à ce qu'elles étaient il y a vingt ans à peine.

Les grands partis politiques ont constamment appuyé la nouvelle vision, à mesure qu'elle se dessinait, les chefs de parti les premiers. Les conflits ou les inquiétudes au sujet de la politique linguistique ont été réglés ou éliminés au sein des caucus. Le public ayant semblé donner son aval aux

changements, la question n'est devenue un enjeu politique important que ces dernières années.

L'opposition à cette vision s'est exprimée en sourdine et a été généralement donné l'impression d'être socialement inacceptable. Le risque d'être traité de « bigot » était réel. Les opposants n'avaient aucun moyen efficace de s'exprimer. La situation a changé l'an dernier, avec la formation d'un nouveau parti politique. Le Parti de la confédération des régions existe à cause de son opposition au bilinguisme officiel. Examinons un peu ses origines.

Il n'est pas facile de résumer les cultures anglaise et française. Présentes sur ce continent depuis des siècles et au Nouveau-Brunswick, depuis 225 ans, elles sont opposées et complémentaires à bien des égards et à bien des niveaux. Leur passé est marqué par un millénaire d'histoire entremêlée en Europe. Le Canada se définit en grande partie par sa dualité française et anglaise, avec tout le bagage historique que cela implique. Notre histoire se caractérise par une évolution pacifique, fondée sur la discussion. Ces temps-ci, on revient souvent sur ces aspects dans les relations entre les Francophones et les Anglophones. Nous sommes en train de bâtir un pays, et dans le cas du Nouveau-Brunswick, de bâtir une province.

Le Nouveau-Brunswick compte 720 000 habitants. La densité de sa population est presque identique à celle du Maine, soit environ 25 personnes au mille carré. D'autres caractéristiques de la province rappellent le Maine. En effet, la population se répartit à peu près également entre la ville et la campagne ; les forêts et l'eau ont toujours été une source importante d'emploi et de loisirs ; il existe trois grandes villes, la capitale étant la moins peuplée des trois ; et enfin, pendant la plus grande partie de ce siècle, le pouvoir exercé sur l'ensemble du pays a été limité.

La province est de forme presque carrée. Quand on trace une ligne du nord-ouest au sud-est, on constate que les Francophones se trouvent surtout au-dessus de cette ligne, et les Anglophones, au-dessous. Règle générale, tout au long de l'histoire, les Francophones et les Anglophones du Nouveau-Brunswick ne se sont pas beaucoup mêlés. L'interaction s'est surtout faite dans l'élite, chez les employés de succursales de grandes entreprises, les commis voyageurs,

Emery M. Fanjoy est secrétaire du Conseil des premiers ministres des Maritimes. Le présent article est une version révisée d'une communication prononcée devant la conférence 1990 de la New York State Political Science Association tenue à Albany.

quelques couples mixtes et des gens qui traversaient cette ligne imaginaire pour trouver du travail temporaire. L'anglais a été la langue des affaires, la langue de la vie politique et intellectuelle. Le pouvoir économique s'est concentré dans les mains des Anglophones et dans les institutions Anglophones. La capitale, Fredericton, a été une ville unilingue anglaise.

En tant qu'Anglophone du Nouveau-Brunswick qui peut compter au moins dix-huit noms loyalistes dans son arbre généalogique et dont tous les autres ancêtres venaient directement d'Irlande et de Grande-Bretagne, mon enfance et mon éducation dans les années 40 et 50 représentent très bien celles d'un Anglophone des huit comtés anglophones de la province. On m'a appris à être fier de mes racines loyalistes et des traditions britanniques. Les Francophones étaient dépeints de manière peu flatteuse et condescendante. L'histoire et les mythes qu'on m'a racontés ne divergeaient nullement de ceux qu'on avait enseignés aux générations précédentes et à quelques générations qui ont suivi. Nous faisons partie de la majorité, partie de la grande Amérique du Nord anglophone et partie de la Grande-Bretagne. Nous nous rendions rarement dans la partie francophone de la province et ne voyions jamais rien qui la dépeigne sous un jour positif ou d'une façon propre à exciter la curiosité. Quand quelqu'un quittait le Nouveau-Brunswick anglophone pour aller en vacances, il se dirigeait en Nouvelle-Angleterre ou dans les quartiers anglophones de Montréal.

Je ne peux qu'imaginer ce qu'ont appris mes concitoyens francophones dans leur enfance pendant les années 40 et 50. Il est certain que leur formation scolaire a été limitée du fait que des moyens financiers beaucoup moins importants que les nôtres étaient consacrés aux installations et au matériel. Leurs professeurs étaient moins bien formés. Leurs familles étaient moins riches et avaient donc moins l'occasion de voyager et de lire. Leurs communautés et leurs institutions étaient visiblement moins bien nanties. L'Église a joué un rôle important dans l'éducation, tout en contribuant à la cohésion culturelle et linguistique. À quelques exceptions près, les Francophones étaient des Acadiens, des descendants des premiers colons venus s'installer dans les Maritimes au début du XVII^e siècle. Eux aussi avaient leurs mythes. Ils ont été marqués par l'expulsion massive de leurs ancêtres au milieu du XVIII^e siècle, par cette déportation décrite avec tant d'imagination par Longfellow dans son *Évangéline*. Ils vivaient en marge de la société, politiquement, économiquement et socialement. Ils n'étaient pas Québécois. La France soupçonnait à peine leur existence. Ils avaient appris à survivre grâce à leur détermination, à leur courage et à leur docilité. S'ils quittaient la partie francophone du Nouveau-Brunswick pour aller en vacances, ils se rendaient au Québec ou à Old Orchard, dans le Maine, là où allaient les Québécois.

Stabilité et changement

La province a connu une longue histoire de stabilité politique. Les autorités ont généralement été respectées et acceptées, dans l'esprit de la tradition britannique. Dans son ouvrage intitulé *In Search of Political Stability: A Comparative Study of New Brunswick and Northern Ireland*, Edmund Auger le démontre bien. Son étude porte sur la possibilité que le clivage entre les Francophones et les Anglophones du Nouveau-Brunswick et que le clivage entre les Protestants et les Catholiques en Irlande soient des sources d'instabilité politique. Les manchettes négatives de l'histoire de l'Irlande du Nord sont notoires. L'histoire positive du Nouveau-Brunswick est à peine connue.

La tradition de stabilité au Nouveau-Brunswick a continué dans les années 60, période qui correspond à l'éveil des Québécois, suivis de près par les Acadiens. L'une des institutions francophones les plus importantes, l'Université de Moncton, une université unilingue française, a été créée en 1964. La violence qui a régné au Québec pendant cette décennie et pendant la décennie suivante n'a pas eu d'égal au Nouveau-Brunswick. La stabilité s'est maintenue quand les Francophones du Nouveau-Brunswick ont obtenu des droits linguistiques fondamentaux en 1969. Le ministère de l'Éducation a été divisé en 1974 en une section francophone et une section anglophone, chacune d'elle relevant d'un sous-ministre.

Dans les années 70, Fredericton a commencé à devenir la capitale de coeur de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick et un endroit où les Francophones pouvaient vivre heureux et élever une famille dans leur langue et dans leur culture. Ce changement vital a rendu l'emploi dans la fonction publique à Fredericton attrayant pour les Francophones. La tâche est loin d'être terminée, mais des progrès ont été réalisés. Moncton, un bastion anglophone, a élu récemment son premier maire acadien et pris d'autres mesures pour devenir plus hospitalière pour les Francophones du sud-est. Saint-Jean, la métropole, avec sa profonde et fière tradition loyaliste, s'ouvre peu à peu à ce sujet.

Avec le recul, on s'aperçoit que les changements ne datent pas d'hier. Le rythme de l'évolution s'est accéléré de manière spectaculaire depuis vingt ans. L'ancienne vision et l'ancienne réalité du Nouveau-Brunswick sont remplacées par la nouvelle vision. L'ancienne vision comportait une domination anglophone dans les affaires clés. Elle était renforcée par les mythes loyalistes. La nouvelle vision prévoit l'égalité fondamentale des deux groupes linguistiques dans toutes les affaires et toutes les régions de la province. Elle se fonde sur un mélange des mythes loyalistes et acadiens en un tout qui décrit l'histoire combinée des deux peuples.

Beaucoup de faits ont été marquants dans la vision linguistique, mais ceux qui suivent ressortent du lot :

- 1960 - Élection pour la première fois d'un premier ministre d'origine acadienne

- 1969 - Adoption de la *Loi sur les langues officielles*
- 1974 - Changements administratifs apportés au ministère de l'Éducation
- 1981 - Adoption de la loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles
- 1982 - Enchâssement des dispositions relatives aux langues officielles dans la Constitution de 1982
- 1988 - Politique des langues officielles dans la fonction publique
- 1990 - Demande d'enchâssement des dispositions relatives à l'égalité proposées en 1981 dans la *Constitution de 1987*

La vie politique

Un aspect du profil électoral est important. À cause de leur concentration dans certaines régions, les Francophones exercent un pouvoir électoral déterminant dans dix-neuf des 58 circonscriptions de la province. De plus, ils constituent une minorité importante ou une petite majorité dans huit autres. Ils ont employé efficacement ce pouvoir politique, conjugué à d'autres facteurs, pour maintenir, créer et élargir leurs institutions et leurs symboles et pour obtenir des lois et des politiques publiques favorables.

Tout comme les autres provinces des Maritimes mais contrairement à la plupart des autres provinces, le Nouveau-Brunswick a été dominé par les deux grands partis nationaux – le Parti progressiste-conservateur et le Parti libéral – tout au long du XX^e siècle. L'intérêt face à un troisième parti s'est manifesté d'abord dans les années 20, puis après la Deuxième Guerre mondiale, mais il a été de courte durée.

Le Parti libéral forme actuellement le gouvernement, puisqu'il a remporté tous les sièges en 1987. Les Progressistes-conservateurs, qui avaient détenu le pouvoir pendant dix-sept ans, soit la plus longue période de toute l'histoire de la province, se remettent actuellement de leur défaite. Ils ont été pendant longtemps le parti des Anglophones. Mais cette longue tradition a pris fin pendant les années 70 et les deux partis ont désormais des appuis dans toute la province. Le Parti conservateur procède actuellement à une opération douloureuse et probablement prolongée de reconstruction. Personne ne sait dans quelle mesure il sera prêt aux prochaines élections, qui devraient avoir lieu l'an prochain.

Le Nouveau Parti démocratique n'a jamais constitué un parti important dans la province, mais ses membres essaient depuis une quinzaine d'années de faire une percée. Leur chef actuel est respecté et dynamique. Les prochaines élections constitueront un grand test, qui déterminera largement si le NPd deviendra ou non une force importante dans la province.

Fait intéressant à souligner, le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique sont dirigés par des femmes, ce qui traduit bien la capacité de changement de la province.

Le Parti de la confédération des régions est né l'an dernier. Il tire ses origines des Prairies, où il est actif. Il a pris racine chez les Anglophones du Nouveau-Brunswick, qu'il attire en grand nombre. Sa raison d'être consiste essentiellement à s'opposer au bilinguisme officiel.

La tension linguistique actuelle n'est pas le seul changement important auquel la société a dû s'adapter récemment. En 1967, le gouvernement libéral Robichaud adoptait une série de mesures législatives connues sous le nom de *Programme d'accès à l'égalité*. Le régime des services publics précédé reposait fortement sur la capacité de payer à l'échelle locale. Étant donné que des services comme la santé, l'éducation et l'assistance sociale relevaient des autorités locales, leur qualité dépendait de la richesse de la collectivité. À moins de se déplacer, les citoyens des régions pauvres avaient peu de chances d'obtenir les services essentiels nécessaires pour améliorer leur sort. La loi a transféré à la province toute la responsabilité financière de quatre services offerts à la population – santé, éducation, bien-être et justice. Les municipalités n'ont gardé que la responsabilité financière des services immobiliers et celle d'assurer leur prestation.

Les régions mieux nanties de la province se sont vivement opposées au programme, pour des raisons évidentes. On a également réagi parce que, au bout du compte, les crédits étaient en général transférés de régions anglophones à des régions francophones. Mais la loi a été adoptée. L'accès à l'égalité est maintenant un fait acquis depuis 23 ans. Les lois ont été améliorées par rapport au régime centralisé prévu à l'origine et elles sont bien acceptées.

Peu d'autres gouvernements du continent, s'il en est, offrent des services publics de base aussi cohérents à tous les citoyens.

Les facteurs externes

Les événements, les forces et les visions opposées dans les autres provinces au sujet de la langue et du Québec ont une influence sur le Nouveau-Brunswick, notamment parce que les citoyens de la province participent à tous les grands débats nationaux et se soucient de l'issue de ces débats. Étant l'une des provinces fondatrices, le Nouveau-Brunswick a toujours été à l'aise avec l'idée d'un gouvernement national fort. Par ailleurs, il a toujours maintenu des liens étroits avec le Québec et est sensible aux préoccupations des Québécois. Étant donné son histoire unique marquée par l'adoption de lois progressistes sur les langues officielles, le Nouveau-Brunswick s'est toujours senti libre et peut-être même obligé d'exprimer et de faire valoir son opinion et sa vision du Canada.

Les facteurs externes ont aussi eu pour effet d'influencer le débat à l'intérieur de la province. Des exemples d'intolérance

perçue ou réelle d'un groupe linguistique envers un autre dans les autres régions du pays sont amplifiés et comparés à la situation de la province. La question de l'affichage unilingue en français au Québec sert à justifier l'opinion des adeptes d'un affichage unilingue anglais au Nouveau-Brunswick. Les mesures anti-francophones prises par des municipalités ontariennes et par les assemblées législatives de la Saskatchewan et de l'Alberta accroissent l'insécurité des Francophones du Nouveau-Brunswick. La possibilité d'un éclatement du Canada est considérée comme une grave menace.

Au niveau individuel, l'application apparemment implacable de la politique linguistique et les nominations douteuses au sein de la fonction publique fédérale au Nouveau-Brunswick ont dérangé deux fois plutôt qu'une. Donnons un seul exemple. L'aéroport de Fredericton relève du ministère fédéral des Transports. Les commissaires assurent le premier niveau de sécurité et donnent au public des conseils, de l'information et de l'aide de diverses façons. Il s'agit habituellement de messieurs d'un certain âge, aguerris, fiers d'avoir un travail pour maintenir leur indépendance financière. À Fredericton, ils sont unilingues. On a provoqué un tollé de protestations en évoquant la possibilité que ces gens expérimentés mais unilingues soient remplacés par des personnes bilingues, des Francophones, de toute évidence. Dans les milliers de décisions de gestion que prennent tous les ans les deux paliers de gouvernement, les risques de malentendus et d'erreur administrative sont énormes. De temps en temps, les faux pas sont montés en épingle et deviennent des exemples d'une triste menace, où un camp ou l'autre s'en sert pour renforcer son point de vue.

On peut aussi se demander dans quelle mesure les facteurs externes exercent une influence sur des problèmes qui ne

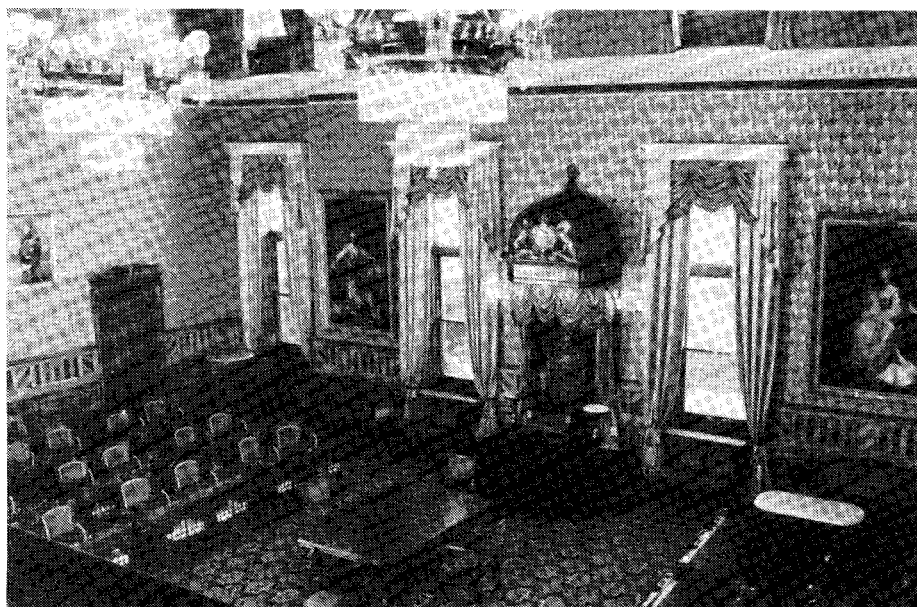
touchent que le Nouveau-Brunswick. La population du Nouveau-Brunswick croit-elle que, peu importe ce qui arrive ailleurs, elle fait face à un problème unique qu'elle doit régler par ses propres moyens? Par le passé, la réponse a toujours été affirmative. C'est moins certain maintenant, mais je suis optimiste que la réponse continuera d'être affirmative.

La scène politique actuelle

Comme je l'ai déjà mentionné, le ministère de l'Éducation a été divisé en une section anglophone et en une section francophone en 1974. Une nouvelle *Loi sur les écoles* adoptée en 1981 a établi 25 districts scolaires anglophones et 15 districts francophones. Le régime scolaire du Nouveau-Brunswick est définitivement le plus complet au Canada quant à l'égalité linguistique.

Ces changements ont permis aux programmes et au matériel pédagogique de tenir compte de chaque culture, de façon à administrer et à assurer tous les aspects délicats de la fonction d'éducation par des gens qui font partie de la culture visée. Cette séparation a dissipé les tensions antérieures dans certaines collectivités.

L'immersion française est très populaire, comme on peut s'y attendre. Elle est offerte dans tous les districts scolaires, et la demande continue de croître rapidement. On compte cette année 16 335 élèves sur les 89 649 qui font partie du réseau anglais dans des programmes d'immersion complète, ce qui représente 18 p. 100 de l'effectif scolaire. Les premières personnes à sortir de ce régime ont terminé leurs études et travaillent actuellement ou sortent de l'université en nombre de plus en plus imposant. Elles atténuent déjà les tensions linguistiques.



Intérieur de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

L'emploi dans la fonction publique constitue un autre domaine délicat. En 1988, le gouvernement a publié une politique sur les langues officielles comprenant deux volets, soit la langue du service au public et la langue de travail.

La politique stipule que tous les ministères et organismes doivent pouvoir s'acquitter de leurs obligations pour les deux volets. Elle exige que des « équipes » soient formées et que ce soit elles, et non chacun des employés, qui s'acquittent des obligations. Selon cette politique, les postes ne sont généralement pas désignés en fonction des exigences linguistiques, contrairement à la façon de procéder du gouvernement fédéral, qui désigne tous les postes d'après la langue. Toutes les équipes pourront offrir la capacité prévue au plus tard en septembre 1993.

Tous les ministères ont consacré plus d'un an à la formation de leurs équipes et à l'analyse de la manière dont elle s'acquitteront de leurs obligations en vertu de la politique. Un rapport détaillé sur les plans actuels de chaque ministère a été rendu public récemment. Les résultats indiquent clairement que le but visé peut être atteint. La réaction des fonctionnaires et des autres est généralement positive.

Il existe 12 000 postes de fonctionnaires. Pour tous, sauf 702 d'entre eux, les exigences linguistiques actuelles ne sont pas modifiées. Environ 430 de ces 702 fonctionnaires recevront une formation linguistique, tandis que 268 autres postes seront pourvus par recrutement ou mutation, ce qui représente 2 p. 100 du total.

L'emploi à Fredericton est un domaine particulièrement délicat, puisque c'est là que se trouvent la plupart des postes de politique et de gestion, et donc, les meilleures carrières. Pour les Francophones, cela signifie s'installer dans une collectivité non francophone. Des 4 127 postes qui existent à Fredericton, 459 nécessitent des mesures d'ordre linguistique. Il faudra pourvoir à 171 d'entre eux, ce qui représente 4 p. 100 du total.

Des progrès constants ont été réalisés pour que les services soient offerts dans les deux langues dans les cours et les tribunaux administratifs. À l'heure actuelle, 12 des 27 juges de la Cour provinciale et 15 des 28 juges de la Cour du Banc de la reine sont bilingues. La province a annoncé récemment qu'elle déposera un projet de loi permettant à la population de comparaître devant les tribunaux administratifs, tels que la Commission des accidents du travail et la Société des alcools, sans interprètes.

La controverse de la sous-culture désaffectée

Des mutations profondes de la société ne se réalisent pas sans heurts. Quelles sont les sources de ces tensions? L'une d'elles est la crainte. On craint que les emplois dans la fonction publique ne deviennent bilingues et que seuls des Francophones les occupent. On craint même que les Francophones du Nouveau-Brunswick ne cherchent à s'emparer du gouvernement, ce qui constitue une variante de

la crainte exprimée à propos du gouvernement national et qui avait été le thème d'un succès de librairie publié dans les années 70 et intitulé *Bilingual Today: French Tomorrow*. Ainsi, certains sont fermement convaincus que les dépenses publiques penchent en faveur des Francophones et craignent que cette tendance ne soit en train de s'accroître.

On s'inquiète de l'économie en général et des emplois dans le secteur privé. Le taux de chômage au Nouveau-Brunswick varie de 10 à 14 p. 100 depuis de nombreuses années. L'économie a toujours été vulnérable aux forces économiques mondiales, à l'état de l'économie américaine et de l'économie canadienne et aux taux de change, entre autres. Il est commode de prendre la question des relations entre les Francophones et les Anglophones comme prétexte pour expliquer une situation dont les causes sont diverses et complexes.

Le programme de bilinguisme est considéré très coûteux. S'il y a de l'argent dans les coffres du gouvernement, d'autres programmes publics, tels que la voirie, la réduction de la dette, l'enseignement et les hôpitaux, devraient en profiter en priorité, selon ce point de vue.

Enfin, certains estiment que le Canada devrait être un pays unilingue, vu que les Français ont perdu la bataille des plaines d'Abraham en 1759. Selon eux, rien ne justifie un comportement spécial ni une obligation légale ou morale quelconque à l'égard des Francophones.

Ceux qui expriment des points de vue extrêmes sur la question sont déterminés. Ils ont pris leur décision. Ils s'appuient sur des « faits » dont ils sont certains et autour desquels ils ont construit des mythes. Les mythes loyalistes renforcent leur conviction. J'utilise ici le terme « mythe » au sens où l'entendait Walter Lippman quand il déclarait qu'un mythe se reconnaît au fait que la vérité et l'erreur, les faits et la fabulation, la description et l'imagination jouissent tous du même niveau de crédibilité.

Il est difficile de connaître le nombre de personnes qui portent ces jugements extrêmes. Il est certain que les points de vue de la population anglophone couvre toute la gamme des opinions possibles, d'un ferme appui à la politique linguistique jusqu'à l'opposition la plus farouche. Un sondage récent révèle que 20 p. 100 des Anglophones du Nouveau-Brunswick s'opposent à cette politique. Ce taux n'est pas élevé, mais il est définitivement dangereux.

Et qui sont ces gens? Cette question est elle aussi difficile. Ils proviennent probablement autant des milieux urbains que ruraux et de toutes les couches sociales et économiques. Après tout, des raisons diverses peuvent les amener à partager ces points de vue. Tout ce qui semble faire l'unanimité, c'est que, en moyenne, les tenants des opinions les plus radicales ont tendance à être âgés.

Le Parti de la confédération des régions (PCR) est devenu le porte-parole des protestataires à ce sujet. Il a attiré environ 2 500 personnes à son congrès de fondation l'an dernier et il compte quelque 20 000 membres. Son président, un ancien

ministre, jouit d'une grande crédibilité. Le chef du parti communique d'une voix douce des propos rassurants pour les Anglophones. Le parti affirme avec insistance que sa raison d'être n'est pas la défense d'une seule question et qu'il élabore des positions de politique sur d'autres questions. Il pourrait bien recevoir des fonds de son homologue des Prairies. Il compte présenter des candidats dans presque toutes les circonscriptions. Un sondage sur les intentions de vote effectué en février dernier indiquait que 12 p. 100 des électeurs auraient voté pour ce parti si des élections avaient été tenues à ce moment-là.

Les trois grands partis appuient tous un Nouveau-Brunswick bilingue. Jusqu'ici, ceux qui s'opposaient à cette vision n'avaient pas réussi à trouver de hâvre politique. Il existe actuellement un vide politique officiel dans la province parce qu'il n'y a pas de députés de l'opposition au parlement. Le PCR rivalise sur un pied d'égalité avec les autres et réussit assez efficacement à faire les manchettes. Il se pourrait que certains de ses candidats soient élus aux prochaines élections générales.

Mais le PCR et ses partisans n'ont pas la vie facile, loin de là. Maintenant qu'il est devenu un parti officiel, les déclarations de ses dirigeants sont davantage prises au sérieux. Comme pour tous les autres politiciens, les envolées emphatiques mettent parfois les dirigeants de ce parti dans l'embarras et prêtent le flanc à une critique virulente. Les Francophones ont protesté modérément contre les déclarations extrêmes, mais, règle générale, ils se sont plutôt tenus cois. Ils ont mis les Anglophones modérés du Nouveau-Brunswick au défi de régler le sort du PCR tout comme les Acadiens modérés l'ont fait avec le Parti acadien de tendance séparatiste dans les années 70.

On sent que ce défi est en train d'être relevé. Dans les lettres à la rédaction et les éditoriaux, on conteste les présumés faits énoncés dans les lettres du PCR et de ses partisans. Les personnalités de diverses couches sociales vantent les vertus de la fraternité, de la tolérance et de la générosité dans les journaux, en chaire et du haut des estrades. Des villes sont jumelées. Le dialogue s'engage entre des chambres de commerce, des groupes de jeunes et de personnes âgées et des clubs philanthropiques. Les échanges s'intensifient. Les grands partis, à commencer par le premier ministre, attaquent de front les valeurs, les conceptions et les déclarations erronées du PCR. Règle générale, rien de cela ne se faisait il y a un an.

Autres questions

Ces observations ne seraient pas complètes sans un bref coup d'oeil sur les autres questions qui touchent au même sujet, notamment l'isolement des deux cultures. La création de régimes scolaires indépendants a réduit les possibilités d'interaction entre les élèves. Il est désormais plus facile pour un enfant de faire toutes ses classes sans côtoyer quelqu'un de l'autre groupe linguistique. Voilà qui inquiète. De plus, les

Francophones ont quitté un certain nombre d'associations provinciales dominées par les Anglophones, parce que leurs préoccupations n'étaient pas prises en considération. Là encore, des groupes distincts comportent des avantages mais aussi de graves inconvénients. Je crois que des mesures se prendront pour réduire la tendance vers l'isolement qui découle des changements structurels.

Divers services publics monopolistiques ne sont pas encore assujettis aux dispositions concernant la langue. Ils comprennent les sociétés professionnelles, les hôpitaux, les municipalités et les services d'utilité publique. Règle générale, ils réagissent à la vague de changement de manière constructive et sans coercition. Mais il est peu probable que les Francophones acceptent de ne pas avoir de droits juridiques dans ces domaines et d'être traités comme des citoyens de seconde zone.

Et il y a l'inquiétude profonde des Acadiens. Un jour ou l'autre, quand il y aura un grand nombre d'Anglophones bilingues, les Acadiens se sentiront-ils assurés que les membres de leur propre culture obtiendront des postes publics clés ou craindront-ils que des Anglophones ne les monopolisent? Voilà l'envers du problème actuel, qui soulève des craintes chez les Anglophones, comme je l'ai mentionné.

Conclusion

Je suis très optimiste quant à l'avenir du Nouveau-Brunswick. Les gens sont modérés et modestes dans le meilleur sens du terme. Ils sont généreux. Ils ont démontré qu'ils peuvent assimiler et accepter le changement. La plupart d'entre eux comprennent et acceptent qu'il faut un meilleur équilibre entre les Anglophones et les Francophones. Ils savent que la politique linguistique est un domaine où ils jouent un rôle de chef de file au Canada et qu'ils ont l'obligation de donner l'exemple. Ils savent que la connaissance de plusieurs langues peut être un atout. Je ne vois aucun autre moyen pratique de satisfaire les demandes de 240 000 personnes qui sont instruites, déterminées et qui jouissent de l'appui des autorités légales et morales.

Au cours d'une conférence l'hiver dernier, M^{me} Antonine Maillet, lauréate du prix Goncourt et probablement la plus connue de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick, a tenté de décrire ses concitoyens. Elle a déclaré qu'ils ne sont ni Acadiens, ni Loyalistes, ni Autochtones. Ils sont des citoyens du Nouveau-Brunswick. Ils ont tous été façonnés par le mélange des trois cultures depuis huit générations et de multiples façons, directement et indirectement; ils ont été façonnés par la mer, par le fait qu'ils vivent en périphérie, par leur histoire et par l'environnement naturel. Ensemble, ces forces rendent les gens du Nouveau-Brunswick nettement différents. Je suis convaincu de la sagesse de nos concitoyens et de leur volonté à continuer de faire fleurir leur tradition positive et avant-gardiste. ■